

PONT-ROUTE DU BARRAGE DE PANNECIÈRE : DES TRAVAUX DE RÉNOVATION INDISPENSABLES

12 MAI 2025 - 15 OCTOBRE 2025

LE LAC DE PANNECIÈRE : PROTÉGER CONTRE LES INONDATIONS ET LUTTER CONTRE LA SÉCHERESSE

Situé dans le Morvan, dans le département de la Nièvre, le lac-réservoir de Pannecière, dit Yonne, a été mis en service en 1949. Géré par Seine Grands Lacs, établissement public territorial de bassin qui est également son propriétaire, il a été érigé sur le cours de l'Yonne pour écrêter les crues de la rivière en période hivernale et soutenir le débit de cette dernière l'été.

C'est le plus ancien des ouvrages de Seine Grands Lacs.

Ainsi, en hiver et au printemps, Seine Grands Lacs stocke les eaux de l'Yonne pour constituer une réserve en suivant une courbe de remplissage.

En période de crue, des prélèvements supplémentaires sont effectués pour limiter les risques d'inondation à l'aval. En été et en automne, Seine Grands Lacs restitue l'eau précédemment stockée dans le lac pour lutter contre la sécheresse et garantir un débit suffisant pour maintenir les usages : la protection de la biodiversité aquatique, la production d'eau potable... Cette action se nomme le soutien d'étiage. Les restitutions sont régulées en aval par un bassin de compensation de 370 000 m³ géré par EDF. Une prise d'eau permet en outre, à partir de ce bassin, l'alimentation du canal du Nivernais.

79 millions de m³
Capacité de remplissage normale

49 m
Hauteur du barrage

352 m
Longueur du barrage

14 millions de kWh/an
Production annuelle de l'usine hydroélectrique EDF au pied du barrage

520 hectares

PONT-ROUTE DU BARRAGE : POURQUOI DES TRAVAUX ? QUAND ? COMMENT ?

Depuis 1999, année des derniers travaux de rénovation du pont-route du barrage de Pannecière, les effets du temps et les conditions climatiques ont porté atteinte à l'étanchéité du pont, pouvant nuire à la pérennité de l'ouvrage. Il est donc aujourd'hui important de le rénover.

Etalés sur cinq mois, de mai à octobre 2025, les travaux comprennent : l'effacement du revêtement existant, la réalisation de travaux d'étanchéité et la réfaction du revêtement et de la voirie, comprenant notamment la création d'une vélo-voie.

Ces travaux nécessitent la fermeture du pont-route à tout type de circulation (motorisée, piétonne, cycliste) durant toute la durée de leur réalisation.

Une seconde phase de travaux aura lieu au cours du second semestre 2026.

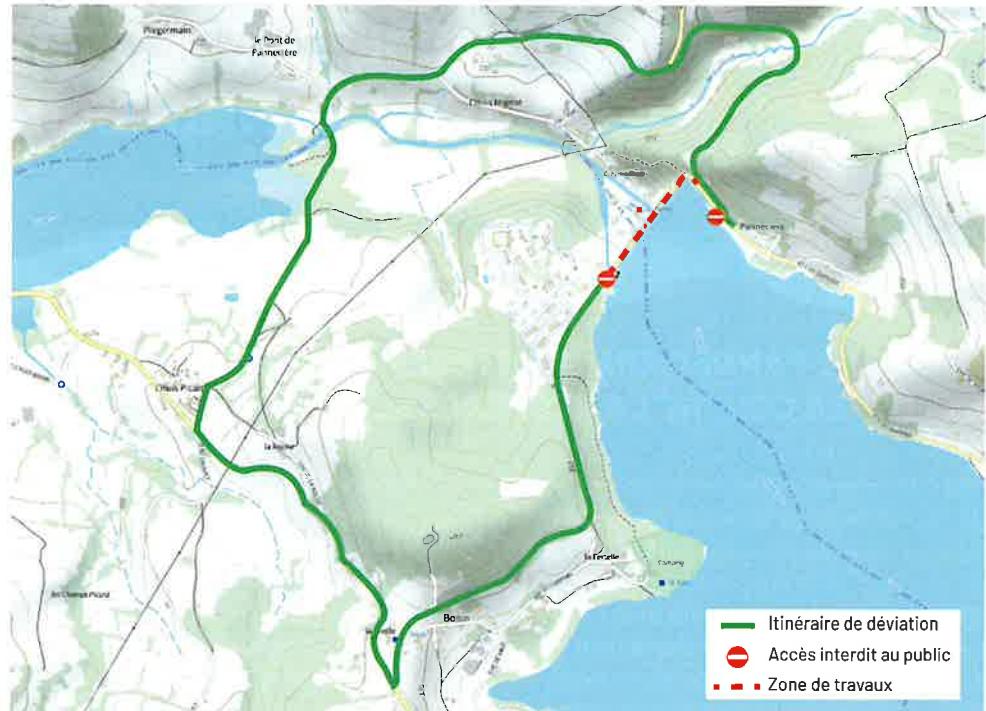


Projections 3D du pont-route de Pannecière après les travaux de réhabilitation
© PMM

UNE FERMETURE DU PONT-ROUTE DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX

Les travaux de rénovation du pont-route nécessitent sa fermeture à tout type de circulation (motorisée, piétonne, cycliste) durant toute la durée du chantier, de mai à octobre 2025.

Aussi, un itinéraire de déviation a été mis en place. Il faut compter environ 7 minutes de temps de trajet additionnel en voiture si l'on se dirige vers Montigny-en-Morvan.



CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC



COÛT DE L'OPÉRATION :

1,65 M€ TTC,
intégralement financé
par Seine Grands Lacs

LES ACTEURS DU CHANTIER

MAÎTRE D'OUVRAGE



MAÎTRE D'OEUVRE



ENTREPRISES TRAVAUX



COORDINATION SÉCURITÉ
ET PROTECTION DE
LA SANTÉ



SEINE GRANDS LACS

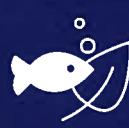
nous agissons au quotidien pour :



Protéger et
prévenir contre le
risque inondation



Maintenir le débit
de la Seine et de ses
principaux affluents
pendant les saisons
les plus sèches



Préserver les
zones humides et
la biodiversité



Un syndicat mixte constitué de 9 membres

Un périmètre d'action couvrant 19 départements, 4 régions
et plus de 12 millions d'habitants

Propriétaire et gestionnaire de 4 lacs-réservoirs
et d'un espace endigué de 10 millions de m³ pouvant stocker
plus de 800 millions de m³

Animateur de 6 programmes d'actions de préventions des
inondations

Pilote de plus de 212 zones d'expansion des crues (ZEC)

1976 espèces animales et végétales vivant dans et autour des lacs